



# Appel à Candidatures

## Prix Victor Hugo de la photographie engagée

### 1. Présentation du prix

La **Maison Victor Hugo** et l'association **Grain d'Pixel** s'associent pour la réalisation d'une exposition de photographies dans le cadre du **Festival Photographie Besançon**. En hommage à Victor Hugo, cette exposition s'attachera à soutenir la **photographie engagée**.

Mondialement connu pour son œuvre littéraire, Victor Hugo a également été un homme politique engagé, défenseur de la liberté d'expression sous toutes ses formes qu'elle soit artistique, politique ou religieuse, défenseur de la liberté de la presse, de la dignité humaine, des droits des enfants, des droits de la femme, un partisan de l'abolition de la peine de mort et un porte-parole des peuples opprimés.

Un photographe sera sélectionné par un appel à candidature pour présenter dans le cadre du Festival Photographie Besançon dans la maison natale de Victor Hugo une exposition de photographies qui illustre par un regard artistique et sensible sur le sujet, l'engagement pour les valeurs chères à Victor Hugo :

- Défense des droits humains
- Défense de la liberté d'expression
- Défense des droits des enfants
- Défense des droits des femmes
- Lutte contre la peine de mort
- Lutte contre la pauvreté
- Lutte contre l'oppression

L'exposition sera composée de **15 à 20 photographies** tirées sur dibond et présentée dans le cadre du Festival Photographie Besançon dans la maison natale de Victor Hugo.

## 2. Les organisateurs

La **Maison Victor Hugo** est un service de la Direction Patrimoine Historique de la Ville de Besançon. Ouverte au public depuis 2013, la maison natale de Victor Hugo présente les combats de l'écrivain engagé pour la liberté, les droits et la dignité humaine, dans une scénographie contemporaine qui laisse également place à l'actualité de ces combats aujourd'hui. La programmation de la Maison Victor Hugo anime le lieu grâce à des rencontres, des expositions, des spectacles et des ateliers pédagogiques, autour de la littérature et de l'engagement citoyen.

**Grain d'Pixel** est une association dont l'objet est de promouvoir la photographie. Elle organise chaque année depuis 2017, le Festival Photographie Besançon. Il réunit une cinquantaine de photographes dans différents lieux de la ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole. Le festival s'affirme comme un rendez-vous incontournable de la photographie en région Bourgogne-Franche-Comté.

## 3. Conditions générales de participation

### Conditions de participation

**L'appel à candidature est ouvert aux photographes professionnels.**

Les candidats professionnels au Festival Photographie Besançon peuvent candidater aux expositions du festival et au Prix Victor Hugo de la photographie engagée. S'ils sont sélectionnés pour le prix, ils ne pourront pas participer aux autres expositions du festival et ne pourront pas postuler à nouveau les 5 années suivant leur sélection.

Les photographies proposées doivent être la propriété de l'auteur et ne faire l'objet d'aucune exclusivité. Elles doivent respecter les droits des personnes photographiées.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Une courte biographie résumant en maximum 2 pages le parcours photographique du candidat. (format .pdf)
- Un portfolio de 6 pages maximum de ses travaux antérieurs. (format .pdf)
- Un descriptif de l'exposition composé de
  - o Toutes les photos proposées au format JPG d'une résolution de 1200 pixel sur le plus grand coté et respectant la convention : prénom, nom, un tiret et un numéro d'ordre (exemple : PrénomNom-1.jpg, PrénomNom-2.jpg, etc.)
  - o Un texte sur 2 pages maximum explicitant la démarche du candidat et comment ses photographies représentent l'engagement pour les valeurs chères à Victor Hugo. Il sera précisé si l'exposition a déjà été présentée et si elle a déjà été primée.
- Un justificatif de leur statut professionnel

L'envoi du dossier intégral n'excédant pas 30 Mo se fera exclusivement par voie électronique via Wetransfer aux adresses suivantes :

[secretariat.maisonsdesecrivains@besancon.fr](mailto:secretariat.maisonsdesecrivains@besancon.fr) , [presidence@grain-dpixel.fr](mailto:presidence@grain-dpixel.fr) , avec en objet du mail «AAC Prix Victor Hugo 2024». En complément de ses fichiers numériques, le candidat devra faire figurer dans le corps de son mail les informations suivantes :

- Nom

- Prénom
- Date de naissance
- Adresse complète
- N° de tel portable
- Email
- Site internet, réseaux sociaux
- École / université (le cas échéant)
- SIRET ou N° MDA (le cas échéant)
- Nom du projet

Ces informations seront suivies de la mention : « En participant à l'appel à candidature 2024 relatif au Prix Victor Hugo de la photographie engagée, je certifie avoir pris connaissance du règlement et en accepte les modalités sans réserve. ».

## Date limite de candidature

Les candidatures sont ouvertes **du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2024 à minuit**. La date de réception du dossier Wetransfer faisant foi.

## 4. Jury

Trois photographes seront présélectionnés par Grain d'Pixel et la Maison Victor Hugo. Ils seront invités à présenter leur projet à Besançon devant un jury composé de photographes professionnels, d'élus des collectivités impliquées dans le projet et de personnalités du secteur culturel. Les projets seront appréciés au regard de leur qualité, de leur pertinence artistique, et de leur capacité à traduire le propos. Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

## 5. Défraiement des candidats

Les trois candidats présélectionnés seront défrayés à hauteur de 200 € TTC maximum pour leur frais de déplacement.

## 6. Bourse attribuée au lauréat

Le lauréat bénéficiera d'une bourse de 1.000 € TTC versée par la Maison Victor Hugo incluant :

- les droits de monstration de l'exposition
- les droits de reproduction dans tout support de communication relatif au Prix Victor Hugo de la photographie engagée utilisé par la Maison Victor Hugo ou Grain d'Pixel sans limitation de durée.
- les frais de déplacement du lauréat à l'occasion du vernissage de l'exposition.

La production de l'exposition sur dibond est assurée par les organisateurs. Ils sont seuls décisionnaires quant à la scénographie de l'exposition.

Le versement interviendra à l'ouverture de l'exposition.

## 7. Calendrier

- 1<sup>er</sup> avril 2024 : lancement de l'appel à projet
- 15 mai 2024 minuit : clôture des candidatures
- Début juin 2024 : présélection de 4 candidats
- Mi-juillet 2024 : audition des 4 candidats, sélection du lauréat
- Août – septembre 2024 : production de l'exposition (impression, montage de l'exposition)
- Automne – Hiver 2024/2025 présentation de l'exposition (date d'ouverture et durée définies en fonction de la programmation de la Maison Victor Hugo)

## 8. Engagement des parties

Le lauréat présentera un travail d'auteur, dans le respect du thème imposé par les organisateurs et du concept formulé dans son dossier de candidature. L'exposition comprendra 15 visuels originaux au minimum et 20 au maximum. Il s'engage à ce que le contenu de son œuvre respecte l'ensemble des législations en vigueur et à posséder les autorisations des personnes et propriétaires de biens représentés dans les images.

La Maison Victor Hugo et Grain d'Pixel s'engagent à produire l'exposition et à la présenter sur le site de la Maison natale de Victor Hugo et à l'intégrer au programme du Festival Photographie Besançon en déployant une communication adaptée.

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

*Pour toute question, envoyez un mail à : [presidence@grain-dpixel.fr](mailto:presidence@grain-dpixel.fr) en joignant une copie à [secretariat.maisonsdesecrivains@besancon.fr](mailto:secretariat.maisonsdesecrivains@besancon.fr).*